



Communiqué

jeudi 2 avril 2015

Toulouse Métropole envisage de diviser par 3 le budget cyclable pour 2015

Elle abandonnerait ainsi toute ambition pour le vélo

Toulouse a encore un immense chemin à parcourir avant de rejoindre Copenhague, Amsterdam ou même plus modestement Strasbourg dans le club des villes où l'on peut se déplacer à vélo partout, facilement et en sécurité.

Si la situation s'est notablement améliorée depuis plusieurs années, il reste encore de très nombreuses discontinuités à résorber, des axes structurants à créer et des services à développer.

Pour faire progresser l'usage du vélo, il y a deux moteurs essentiels : une volonté politique forte et des moyens conséquents. La précédente majorité avait orienté la métropole dans la bonne direction avec un budget de plus de 6,5 M€/an affectés à une programmation d'aménagements cyclables. Cet engagement financier s'était concrétisé par une **délibération votée à l'unanimité** (majorité et opposition dont Jean-Luc Moudenc) le 21 avril 2011 par la communauté urbaine. Cette délibération était conforme aux objectifs du PDU et de la charte de Bruxelles signée en 2009, visant une **part modale de 15% pour le vélo**.

Lors de la commission transport du 10 mars 2015, la nouvelle majorité a annoncé **qu'elle envisage de diviser par 3 le budget dédié aux aménagements cyclables**. Si cette décision était confirmée, ce serait **une régression sans précédent** démontrant que la nouvelle majorité n'a **aucune ambition en matière cyclable**. Si les budgets sont en baisse sur de nombreux postes, la baisse du budget cyclable serait sans commune mesure avec les autres. Cette baisse s'ajoute à la suppression de l'aide à l'achat de Vélos à assistance électrique, la réduction du budget de la maison du Vélo et la fin de projets de tram ou de BHNS amenant des voies cyclables structurantes. Avec tous ces reculs, **que devient le budget vélo de la métropole ? Que devient le plan vélo voté en 2011 ?**

Comment pouvons-nous espérer une part modale de 15% pour le vélo en 2020 ou encore les réseaux express vélo promis dans le programme de Jean-Luc Moudenc ?

Toulouse tournerait alors le dos à la modernité, allant à contre-courant de toutes les grandes métropoles européennes qui, à l'image de Bordeaux, ont compris que l'avenir des villes se situe dans les modes actifs. **Plus de cyclistes et de piétons, c'est moins de pollution, moins d'accidents et d'insécurité routière, moins de bouchons, moins de bruit et une meilleure santé pour tout le monde !**

Cette baisse serait évidemment une **mauvaise nouvelle pour tous les cyclistes** qui aspirent à se déplacer avec plus de sécurité et d'efficacité. Ce serait également **une mauvaise nouvelle pour** L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).

les automobilistes, dont les conditions de circulation vont continuer à se dégrader, et pour tous les toulousains, qui subiraient une augmentation du bruit et de la pollution.

Nous demandons donc à Toulouse Métropole de ne pas prendre cette décision, et de respecter l'engagement budgétaire du plan vélo jusqu'en 2020.

Pour plus d'informations, contacter :

Guillaume CROUAU, président 2 pieds 2 roues, tél : 06 98 88 47 80

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).